

Je tiens tout d'abord à vous remercier de votre invitation à l'occasion de l'assemblée générale de votre association. Je vous transmets les amitiés d'Eric de Labarre, Secrétaire général de l'enseignement catholique qui, avec toute l'équipe du SGECC suit de près vos travaux, vos préoccupations et vos projets. Nous sommes très sensibles à votre fidélité à l'enseignement catholique. Vous faites partie de la grande communauté éducative de l'enseignement catholique. Votre regard, votre expérience et votre connaissance de l'histoire de notre institution nous sont nécessaires aujourd'hui.

1. Actualité de la rentrée 2011

Les postes

Retrait de 16 000 postes dans l'éducation nationale.

14 500 dans l'enseignement public,

6 800 non devant élèves,

7 700 devant élèves.

Retrait de 1 500 postes devant élève dans l'enseignement sous contrat.

Les effectifs

Une hausse attendue de quelques milliers avec des chiffres officiels début octobre (le chiffre de + 12 000 sera annoncé à la conférence de presse du 4 octobre).

Les listes d'attente s'allongent, toujours évaluées à quelques dizaines de milliers de demandes d'inscription non satisfaites, faute d'obtenir les postes d'enseignants suffisants.

On observe un retournement de tendance dans des diocèses qui voyaient leurs effectifs se réduire depuis une dizaine d'année comme le Limousin, les Côtes d'Armor et surtout le Finistère.

2. Prévisions pour la rentrée 2012

Des chiffres circulent. On annonce 14 000 retraits de postes dans l'éducation nationale. Mais tant que le projet de loi de finance n'est pas publié, tant que la loi de finance n'est pas votée, il ne s'agit que de suppositions. On ne connaît pas encore l'impact de ces retraits pour l'enseignement catholique.

Plusieurs remarques au sujet de cette situation :

1. Nous nous refusons à embaucher des enseignants en dehors du contrat d'association avec l'état alors qu'à certains endroits, la pression pourrait nous laisser succomber à la tentation. Ce serait sortir d'un système qui concourt à l'intérêt général. Nous ne l'avons fait que de manière exceptionnelle pour assurer la préscolarisation des enfants de moins de trois ans dans certains diocèses (Pas-de-Calais, Haute Loire et Loire) où l'on compte quelques structures adossées à des établissements sous contrat.
2. La réduction des moyens est aujourd'hui un mode de gestion de l'éducation nationale que globalement ni la droite ni la gauche ne conteste. Ce sont des choix économiques et politiques faits par des instances élues en charge de gouverner. Nous, nous intervenons en amont pour faire des propositions et travailler sur des hypothèses et nous intervenons en aval pour demander de la liberté quant aux mesures de gestion des rendus.
3. On voit bien que l'on est dans une situation qui arrive au bout de sa logique. Bientôt, l'école devra trouver des ressources complémentaires pour assurer certaines de ses missions, en particulier celles qui sont connexes à l'enseignement.
Des ressources existent, au niveau des autres ministères (cohésion sociale en particulier) au niveau européen avec le FSE entre autre.
Des partenariats sont possibles pour compléter les missions de l'école, avec des clubs de sport, avec des structures culturelles,...
4. Le modèle de l'école tel qu'il existe chez nous aujourd'hui ne peut pas se déployer dans le monde entier, et ce pour des raisons de moyens. On s'attend à ce qu'il y ait, dans les trente ans qui viennent, six villes qui passent le cap de douze millions d'habitants, chaque année. Essentiellement dans les

pays en voie de développement. Ces populations sont composées essentiellement de jeunes. Or, il n'y aura jamais assez de locaux et de professeurs pour mettre en place des écoles sur le modèle du nôtre. Ce format ne pourra pas être déployé partout. Dans ces pays, il y a déjà de nombreuses initiatives. Des façons nouvelles et innovantes pour donner l'accès au savoir. Nous devons être attentifs à ce qui s'y passe pour penser l'évolution de notre propre système.

3. Les dossiers en cours

Le travail sur le statut

La refonte du statut fait partie de la mission confiée par les évêques à Eric de Labarre. Au départ, il était envisagé un simple toilettage, puis au fur et à mesure de la réflexion il est apparu nécessaire d'entreprendre un travail de fond. Ce nouveau statut viendra en remplacement de celui de 1992 que les assises avaient fait vieillir et qui était obsolète, certaines instances qui y étaient mentionnées n'existent plus,...

Nous avons mis en place :

Un travail en commission permanente piloté par Pierre Marsolier

Un espace a été ouvert sur internet pour favoriser le dialogue en territoire.

Une consultation des évêques est en cours.

Perspectives : *promulgation en 2013*

Autonomie et contrat

Présentation du colloque du 23 novembre à l'ICP

Titre : « *Enseignement privé associé : l'autonomie au service de l'intérêt général* ».

Il s'agit d'un recensement des textes législatifs et réglementaires accompagné d'une interprétation de ces textes dans une perspective opérationnelle conforme à notre caractère propre.

La présentation du document sera orientée sur la question de la liberté pédagogique.

4. La journée des communautés éducatives

Dans la dynamique des assises

Comme vous le savez, après avoir vécu la démarche des assises nous sommes entrés dans une nouvelle phase que nous avons appelé « *Cap sur l'exploration éducative* ». Cette étape change de format pour passer d'un rythme à un an à un rythme à trois ans et nous permettre de nous ancrer ainsi dans la durée. Bien sûr tout le corpus des assises reste un fondement, une source à laquelle nous nous abreuons.

« Cap sur l'exploration éducative »

Cette démarche « Cap sur l'exploration éducative » nous invite à la recherche, à l'innovation, à l'audace.

C'est dans cet esprit que nous avons vécu le premier rendez-vous de la liberté éducative, le 21 mai 2010 à Rungis, où nous avons été invités à habiter nos espaces de liberté.

C'est dans cet esprit que nous avons vécu les états généraux de l'animation, du 14 au 16 février 2011, à Issy-les-Moulineaux où nous avons fait l'expérience concrète de l'animation en travaillant en groupes d'origine, de statut, de fonction et de rôle différents.

La journée des communautés éducatives

C'est dans cette dynamique que va se dérouler *la journée des communautés éducatives*, le premier vendredi du mois de décembre (2 décembre). Plusieurs scénarios d'animation sont proposés pour faire évoluer :

- Les temps scolaires (les rythmes scolaires, l'articulation des cycles,...)
- Le vivre ensemble (la classe et l'établissement lieux de vie et de solidarité)
- Les savoirs (La question de la transmission, les liens entre les disciplines, la maîtrise des nouvelles technologies,...)
- La lutte contre les inégalités (place de chacun, adaptation des parcours,...)
- Le questionnement de la vie (ouvrir à la vie intérieure et à la spiritualité,...)

5. Les évolutions du département relations internationales

Un travail est en cours afin de préciser les objectifs, les modalités de travail et les actions concrètes du *département relations internationales*. Les actions vont certainement se décliner en deux grandes parties :

L'animation du réseau enseignement catholique au sujet des relations internationales.

- Veille sur les politiques éducatives européennes.
- Appui dans l'utilisation des programmes de financement européens.
- Sollicitation à la mise en place d'échanges.
- Aide à l'évaluation des projets mis en place.

Les relations internationales du secrétariat général

- Les relations avec les autres secrétariats nationaux.
- Les relations avec les organisations internationales de l'enseignement catholique.
- Soutien et accompagnement de projets à l'étranger
- Animation de réseaux d'établissements à l'étranger.

Louis-Marie Piron
Délégué au Relations Internationales
Secrétariat Général de l'Enseignement Catholique
Le 22 septembre 2011

Cet exposé fut unanimement applaudi par l'assemblée tant Monsieur PIRON fut enthousiaste, convaincant, clair dans ses propos, nous permettant ainsi de connaître les perspectives d'avenir de l'Enseignement catholique, envers lequel nous restons «fidèles».

